

NOTE DE SERVICE N° 8
Année scolaire 2018 - 2019

Sommaire :

1. **Passage de cycles et maintien à l'école primaire.**
2. **Synthèse ministérielle sur les évaluations nationales.**
3. **Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école.**
4. **TBE – Saisie des résultats en natation.**
5. **Ressources**
6. **Agenda**

1. PASSAGE DE CYCLES ET MAINTIEN A L'ECOLE PRIMAIRE

Réf. : - Circulaire départementale du 20 mars 2019 « Passage et maintien à l'école primaire ».
- Code de l'éducation et décret de mise à jour n°2018-119 du 20-2-2018

Vous avez pris connaissance de la circulaire « *passage et maintien à l'école primaire* » du 20 mars 2019 qui **souligne le caractère exceptionnel du redoublement**. Il précise que « *L'enseignant de la classe est responsable de l'évaluation régulière des acquis de l'élève. Les représentants légaux sont tenus périodiquement informés des résultats et de la situation scolaire de leur enfant. Si l'élève rencontre des difficultés importantes d'apprentissage, un dialogue est engagé avec ses représentants légaux et un dispositif de soutien, notamment un PPRE, est mis en place pour lui permettre de progresser dans ses apprentissages* ».

Au terme de chaque année scolaire, le conseil des maîtres se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité de chaque élève. À titre exceptionnel, dans le cas où le dispositif d'accompagnement pédagogique n'a pas permis de pallier les difficultés importantes d'apprentissage, **un redoublement peut être proposé par le conseil des maîtres**. Cette proposition fait l'objet **d'un dialogue préalable avec les représentants légaux de l'élève et d'un avis de l'inspecteur de l'éducation nationale**.

Aucun redoublement ne peut intervenir à l'école maternelle. Toutefois, pourront être maintenus en grande section des élèves en situation de handicap dans le cadre d'un PPS ou des élèves présentant un trouble de la santé nécessitant un PAI. »

Je tiendrai une réunion jeudi 23 mai 2019 en présence des membres du Pôle Ressources (Psychologues scolaires, enseignant-référent, maîtres E et G) afin de rendre un avis sur les maintiens que vous avez fait parvenir à l'inspection. Les derniers dossiers complets d'enfants concernés par un redoublement peuvent encore être transmis à mon secrétariat pour le vendredi 17 mai. A l'issue de la réunion de cette instance, les parents d'élèves et les équipes pédagogiques seront informés de la décision de maintien ou de la poursuite du cursus scolaire.

2. SYNTHÈSE MINISTERIELLE SUR LES ÉVALUATIONS NATIONALES

Dans le cadre du dispositif des évaluations nationales 2018-2019 qui ont été menées en début de CP et de CE1, puis à mi- CP, le ministère de l'éducation nationale communique une synthèse des premiers résultats à travers trois « Notes d'Information » de la DEPP publiées le vendredi 29 avril. Les grandes lignes de ces résultats sont présentées ci-dessous :

1.Évaluations 2018 de début de CP

En septembre 2018, 790 000 élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques. En français, c'est en compréhension orale que les élèves réussissent le mieux et dans la connaissance des lettres qu'ils réussissent le moins bien.

En mathématiques, les résultats pointent certaines difficultés en résolution de problèmes.

En début de CP, on constate des écarts entre les élèves de REP et de REP+ et ceux hors éducation prioritaire.

2.Évaluations à mi- CP 2018-2019

En janvier 2019, les élèves CP ont été de nouveau évalués en français et en mathématiques et sont en progression entre le début de l'année et le mois de janvier.

Ce point d'étape démontre :

- qu'ils ont progressé dans l'acquisition des bases de la lecture :

sur la connaissance des lettres et des sons, le nombre d'élèves en difficulté baisse de 20 points (il passe de 23% à 3% des élèves) ;

sur la reconnaissance des phonèmes (voyelles et consonnes), la proportion d'élèves en difficulté baisse de 9 points (elle passe de 22% à 13%).

- qu'ils ont progressé dans la maîtrise des nombres :

la comparaison des nombres est mieux réussie : la proportion d'élèves en difficulté baisse de 23,9 à 13,2%, soit une baisse de 10 points du nombre d'élèves en difficulté ;

« le placement sur une ligne numérique est mieux réussi : la proportion d'élèves en difficulté passe de 56 à 34,8%, soit une baisse de 20 points.

3.Évaluations 2018 de début de CE1

En septembre 2018, 780 000 élèves de CE1 ont été évalués en français et mathématiques.

En français, les élèves rencontrent encore trop souvent des difficultés dans le domaine de la lecture et de la dictée de mots.

En mathématiques, les résultats pointent des difficultés en résolution de problèmes et pour les calculs en ligne.

Entre début CP et mi- CP, les écarts se réduisent entre élèves d'éducation prioritaire et ceux hors éducation prioritaire du fait du dédoublement des classes et de la mobilisation pédagogique :

- Pour la connaissance des lettres et des sons, l'écart est presque divisé par 3 (il passe de 9 à 3,4 points) ;

- Pour la reconnaissance des phonèmes, il passe de 12,1 à 5,2 points ;

- Pour la comparaison des nombres, l'écart est presque divisé par 2 (de 12,8 à 7,6) ;

- Pour le placement sur la ligne numérique, il passe de 14 à 9,4.

Ces résultats confirment l'efficacité de la mesure de dédoublement des classes de CP et de CE1 en REP et REP+. Les analyses de la DEPP ont montré que le dispositif a permis une

baisse de la proportion d'élèves en très grande difficulté de 7,8% pour le français et de 12,5% en mathématiques.

Une part non négligeable des élèves réussit parfaitement les exercices :

En français, à l'exception de l'exercice consacré à la lecture de pseudos mots réussi par seulement 15% des élèves, tous les autres exercices sont parfaitement réussis par au moins un quart des élèves ;

En mathématiques, à l'exception d'un exercice (ligne numérique), là encore au moins un quart des élèves réussit parfaitement l'ensemble des exercices.

Des fragilités mieux identifiées :

- Lire : un quart environ des élèves lisent encore trop lentement. Ils n'ont pas la fluidité nécessaire. Ils n'arrivent à lire que la moitié au plus d'un texte de 29 mots en 1 minute. En fin de CP, un élève doit être en mesure de lire 50 mots par minute.

- Écrire : un petit quart des élèves ne réalise que la moitié des exercices : ils n'arrivent à écrire que 4 mots sur 8, et 5 syllabes sur 10.

- Compter : 21% des élèves n'arrivent pas à faire plus de 4 additions simples sur 10 et 22% des élèves n'arrivent pas à faire plus de 2 soustractions sur 7 ;

Les professeurs des écoles ont une bonne perception des exercices proposés :

A la question : « Les exercices proposés dans les cahiers sont-ils pertinents pour connaître les besoins des élèves ? », les réponses positives vont de 63 à 83 % pour le français, et de 72 à 90 % pour les mathématiques (sauf un exercice qui ne satisfait que 18% des professeurs : la ligne numérique).

Pour accéder aux 3 notes d'information :

-Note d'information n° 19.13 - Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats
<https://www.education.gouv.fr/cid139130/evaluations-reperes-2018-de-debut-de-cp-premiers-resultats.html>

-Note d'information n° 19.15 - Évaluations point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats : <https://www.education.gouv.fr/cid141307/evaluations-point-d-etape-a-mi-cp-2018-2019-premiers-resultats.html>

-Note d'information n° 19.14 - Évaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats
<https://www.education.gouv.fr/cid139131/evaluations-reperes-2018-de-debut-de-ce1-premiers-resultats.html>

3. SEMAINE NATIONALE DE LA MARCHÉ ET DU VÉLO À L'ÉCOLE

Du 13 au 17 mai 2019 se tiendra la Semaine nationale de la marche et du vélo à l'école et au collège : **Venons tous à l'école à vélo ou à pied !**

Quels objectifs ?

La Semaine nationale de la marche et du vélo vise à sensibiliser les élèves de l'école maternelle au collège à l'intérêt de la marche et du vélo comme mode de déplacement individuel et collectif et à promouvoir leur usage dans les pratiques quotidiennes. L'objectif de cette semaine est d'inciter le plus grand nombre de nos élèves à adopter une démarche éco-citoyenne pérenne en privilégiant les modes de déplacement actifs et alternatifs à la voiture particulière. Il s'agit également de favoriser le développement du « Savoir Rouler à Vélo » relatif à l'apprentissage du vélo pour une pratique plus sécurisée.

3 principaux objectifs peuvent être avancés :

- Devenir autonome à vélo,
- Pratiquer quotidiennement une activité physique,
- Se déplacer de manière écologique et économique.

Quelle organisation ?

L'équipe pédagogique définit à l'échelle d'une ou plusieurs classes, sur le temps scolaire, une ou plusieurs actions, sur une ou plusieurs journées, durant la semaine du 13 au 17 mai 2019. Les actions peuvent s'inscrire dans le cadre de l'éducation à la santé, à la citoyenneté, au développement durable et à la sécurité et en favorisant des actions interdisciplinaires et interdégradés. Les équipes peuvent également conduire, tout au long de l'année, des actions pédagogiques transversales dans les domaines cités. Ces actions peuvent prendre différentes formes :

- Inciter le plus grand nombre à venir à l'école à vélo ou à pied
- Découverte de son environnement proche
- Activités pratiques de maîtrise du vélo ou de son entretien
- Sensibilisation à la sécurité routière
- Animations sur les apports de l'usage du vélo pour la santé et l'environnement

Du cycle 1 au cycle 3, cette opération peut notamment s'articuler avec l'attestation de première éducation à la route (APER) et des actions « savoir-rouler à vélo ».

Quelles ressources ?

Pour en savoir plus, consulter :

-Le dossier « semaine nationale de la marche et du vélo 2019 »

http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/IMG/pdf/annexe_pedagogique_semaine_nationale_de_la_marche_et_du_velo_31012019.pdf

- Le site dédié : <http://sports.gouv.fr/savoirrouleravelo/> qui vise à favoriser l'apprentissage du vélo chez les enfants, suivant trois blocs de compétences (« savoir pédaler », « savoir circuler » et « savoir rouler à vélo »). Un kit pédagogique comprenant un livret est disponible : http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/livret_pedagogique.pdf

- Le dossier « quelques repères pour enseigner la sécurité routière du Cycle 1 au cycle 3 » : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Securite_Routiere/14/7/Quelques_reperes_pour_enseigner_la_securite_routiere_du_cycle_1_au_cycle_3_662147.pdf

L'Attestation APER est téléchargeable et éditable à partir de l'application nationale LSUN.

Comment s'inscrire ?

Participez à la semaine de la marche et du vélo 2019 en complétant le formulaire en ligne :

http://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=46

4. TBE – Saisie des résultats aux évaluations en natation – 2018-2019

Vous trouverez en PJ la fiche récapitulative des résultats des élèves aux évaluations de natation pour l'année 2018/19. Cette fiche de recueil permet au directeur de rassembler les données pour l'ensemble de l'école. Catherine Metz vous remercie de bien vouloir les saisir avant la fin de l'année scolaire sur le TBE/enquêtes natation.

Ces données permettront de faire un état des lieux de la natation dans le département, et de son évolution, afin de mieux connaître et soutenir le travail des enseignants dans cette activité. D'avance elle vous remercie pour votre contribution.

5. RESSOURCES

- Nouveautés sur le site de circonscription

Pédagogie

- Forum des écoles maternelles du 24 avril 2019 : <http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/spip.php?article410>
- Le calcul mental par le jeu : <http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/spip.php?article409>
- L'incendie qui a frappé la cathédrale Notre-Dame de Paris a suscité beaucoup d'émotion, mais a aussi eu l'effet de rehausser la prise de conscience sur la richesse du patrimoine architectural français. Les constructions et les rénovations successives des cathédrales en font des monuments qui portent en eux l'histoire des techniques, des progrès et des styles architecturaux. Pour en savoir plus sur ce monument tant admiré qui a subi les ravages du feu, le site 1 jour 1 actu propose en téléchargement une édition spéciale sur Notre-Dame de Paris. Ce numéro est accompagné d'un guide pédagogique : <http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/spip.php?article408>

Grand merci à Steve Blazek, notre ERUN, pour ces mises en ligne rapides et pour la constitution des dossiers.

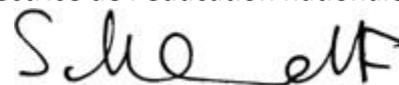
6. AGENDA

- Lundi 6 mai : **journée de formation sur les DYS sévères** pour public désigné à l'école élémentaire de Dessenheim.
- Mardi 7 mai à 17h au collège de Fessenheim pour les enseignants engagés dans le **projet scientifique interdégrés**.
- Jeudi 9 mai : **concours Oratoriumsturnier** à la salle des fêtes de Niederhergheim pour la classe participante de Mme Most.
- Mercredi 15 mai à 9h à l'ESPE de Colmar : entrée libre pour tous les directeurs /trices et enseignants/tes intéressés (ées) : **conférence « Médiation, conciliation, arbitrage, des moyens alternatifs pour la résolution des conflits »**.
- Mardi 25 juin à 17h : **réunion des directeurs et des directrices** à la salle Liberté à la cité administrative de Colmar (bâtiment D).

Les notes de service sont **obligatoirement lues et émargées** par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens ... ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire, ...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.

NOM	EMARGEMENT	NOM	EMARGEMENT

L'Inspectrice de l'éducation nationale



Fabienne SCHLUND